



## Liste de référence des espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine

élaborée dans le cadre de la méthodologie de  
hiérarchisation des espèces invasives

Rapport d'étape n°1

## Le Service du Patrimoine Naturel (SPN)

### Inventorier - Gérer - Analyser - Diffuser

Au sein de la direction de la recherche, de l'expertise et de la valorisation (DIREV), le Service du Patrimoine Naturel développe la mission d'expertise confiée au Muséum national d'Histoire naturelle pour la connaissance et la conservation de la nature. Il a vocation à couvrir l'ensemble de la thématique biodiversité (faune/flore/habitat) et géodiversité au niveau français (terrestre, marine, métropolitaine et ultra-marine). Il est chargé de la mutualisation et de l'optimisation de la collecte, de la synthèse et de la diffusion d'informations sur le patrimoine naturel.

Placé à l'interface entre la recherche scientifique et les décideurs, il travaille de façon partenariale avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité afin de pouvoir répondre à sa mission de coordination scientifique de l'Inventaire national du Patrimoine naturel (code de l'environnement : L411-5).

**Un objectif** : contribuer à la conservation de la Nature en mettant les meilleures connaissances à disposition et en développant l'expertise.

En savoir plus : <http://www.mnhn.fr/spn/>

Directeur : Jean-Philippe SIBLET

Adjoint au directeur en charge des programmes de connaissance : Laurent PONCET

Adjoint au directeur en charge des programmes de conservation : Julien TOUROULT



Porté par le SPN, cet inventaire est l'aboutissement d'une démarche qui associe scientifiques, collectivités territoriales, naturalistes et associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. Les données fournies par les partenaires sont organisées, gérées, validées et diffusées par le MNHN. Ce système est un dispositif clé du SINP et de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Afin de gérer cette importante source d'informations, le Muséum a construit une base de données permettant d'unifier les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Il est ainsi possible d'accéder à des listes d'espèces par commune, par espace protégé ou par maille de 10x10 km. Grâce à ces systèmes de référence, il est possible de produire des synthèses quelle que soit la source d'information.

Ce système d'information permet de mutualiser au niveau national ce qui était jusqu'à présent éparpillé à la fois en métropole comme en outre-mer, aussi bien pour la partie terrestre que pour la partie marine. C'est une contribution majeure à la connaissance, à l'expertise et à l'élaboration de stratégies de conservation efficaces du patrimoine naturel.

En savoir plus : <http://inpn.mnhn.fr>

## Remerciements

**Expertise par groupe taxonomique : Amphibiens ou reptiles :** Jean-Marc CUGNASSE (ONCFS) / Tony DEJEAN (SPYGEN) / Sandrine GROUARD (MNHN) / Jean-Christophe de MASSARY (MNHN) / Claude MIAUD (EPHE) ;  
**Mammifères :** Patrick BARRIERE (CEN Nouvelle Calédonie) / Cécile CALLOU (MNHN) / Jean-Louis CHAPUIS (MNHN) / Jean-Marc CUGNASSE (ONCFS) / Sandrine GROUARD (MNHN) / Patrick HAFFNER (MNHN) / François MOUTOU (SFPEM) / Michel PASCAL<sup>†</sup> (Université de Rennes 2011) / Eric VIDAL (IRD 237) ; **Avifaune :** Cécile CALLOU (MNHN) / Philippe CLERGEAU (MNHN) / Jacques COMOLET-TIRMAN (MNHN) / Anne GOUNI (SOP Manu 2011) / Frédéric JIGUET (MNHN) / Michel PASCAL<sup>†</sup> (Université de Rennes 2011) / Marc SALAMOLARD (PN Réunion) / Jean-Philippe SIBLET (MNHN) / Yohann SOUBEYRAN (UICN France) ; **Poissons d'eau douce :** Sébastien BROSSE (Université Paul Sabatier) / Cécile CALLOU (MNHN) / Tony DEJEAN (SPYGEN) / Nicolas POULET (ONEMA).

**Méthode/Rédaction :** Jessica THEVENOT (MNHN)

**Relecture du rapport :** Jacques COMOLET-TIRMAN (MNHN) / Guillaume GIGOT (MNHN) / Patrick HAFFNER (MNHN) / Jean-Christophe de MASSARY (MNHN) / Jean-Philippe SIBLET (MNHN).

Référence du rapport : **THEVENOT J. 2014. Liste de référence des espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine élaborée dans le cadre de la méthodologie de hiérarchisation des espèces invasives. Rapport d'étape n°1. Service du Patrimoine Naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 23 p + annexe.**

**1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> de couverture :** *Lithobates catesbeianus* (F. Serre-Collet) ; *Podarcis siculus* (P. Gourdain) ; *Dama dama* (G. Rogeon) ; *Psittacula krameri* (S. Sibley) ; *Oncorhynchus mykiss* (D. Martire).

## Sommaire

INTRODUCTION .....	5
MATERIELS ET METHODES .....	6
1/ Élaboration des listes d'espèces de vertébrés introduits.....	6
RESULTATS.....	8
2/ Listes des taxons vertébrés introduits en France métropolitaine retenus pour l'évaluation8	
2.1- <i>Ichtyofaune</i> .....	8
2.2- <i>Herpétofaune</i> .....	10
2.3- <i>Avifaune</i> .....	10
2.4- <i>Mammifères</i> .....	12
DISCUSSION .....	13
3/ Critères et listes des taxons non retenus pour l'évaluation.....	13
3.1- <i>Ichtyofaune</i> .....	13
3.2- <i>Herpétofaune</i> .....	13
3.3- <i>Avifaune</i> .....	14
3.4- <i>Mammifères</i> .....	17
REFERENCES .....	19

## INTRODUCTION

La thématique des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) ou invasives, traitée au sein de la Stratégie nationale pour la Biodiversité, est un engagement fort du Grenelle de l'environnement (art. 23 de la Loi Grenelle du 3 août 2009) et des dispositifs internationaux<sup>1</sup>. Dans le cadre de la mise en place de la Stratégie nationale du Ministère de l'Écologie relative aux espèces exotiques envahissantes ayant un impact négatif sur la biodiversité, le Service du Patrimoine Naturel, avec l'appui du réseau d'expertise EEE sur la faune, est en charge d'évaluer les espèces<sup>2</sup> animales invasives (caractère invasif) en France métropolitaine en vue de définir des actions de surveillance, de suivi, de gestion, de limitation du commerce, autres.

Dans cette démarche, il est nécessaire d'établir en premier lieu des listes d'espèces par groupes taxonomiques qui présentent ou qui pourraient présenter un risque pour la biodiversité en France métropolitaine.

Ce rapport présente des listes d'espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine et les critères utilisés pour leurs établissements. L'élaboration des listes « faunes » concerne ici, les poissons, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux, les mammifères. Les espèces retenues sont introduites volontairement ou de manière fortuite par l'Homme. Ces listes pourront également servir aux différents travaux à mener dans le cadre du règlement de l'Union européenne sur les EEE (listes d'espèces préoccupantes pour l'Union européenne).

Les espèces non retenues pour la méthode de hiérarchisation (évaluation du caractère invasif, non traité ici) et issues des listes initiales sont présentées dans la partie Discussion. Enfin, les invertébrés seront abordés dans un autre rapport.

---

<sup>1</sup> *Convention sur la diversité biologique* : « Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra : h) empêche d'introduire, contrôle ou éradique les espèces » ; *objectif 9 d'Aichi* : « D'ici 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces » ; *règlement de l'Union européenne relatif à la prévention, à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes* [COM (2013)0620 – C7-0264/2013 – 2013/0307(COD))].

<sup>2</sup> Par abus de langage, le terme « d'espèce » est utilisé mais dans les faits il s'agit d'individus ou de populations d'espèces introduites dans le milieu naturel.

# MATERIELS ET METHODES

## 1/ Élaboration des listes d'espèces de vertébrés introduits

Les listes initiales d'espèces de vertébrés sont issues d'un croisement large d'informations entre des bases de données (INPN, UICN, GISD, etc.)<sup>3</sup> et des références bibliographiques scientifiques. Ces listes ont été fournies au réseau national d'expertise EEE (faune) sous forme de tableaux Excel (fig. 1) et ajustées selon la pertinence des informations trouvées dans la bibliographie ou celles fournies par les experts. Chaque taxon est renseigné par : une photo, le CD\_nom (Code nom) du taxon issu du référentiel taxonomique national TAXREF (Gargominy *et al.* 2013), l'ordre, le genre, le nom d'espèce ou de sous-espèce, l'auteur associé à ce nom, la date, le nom français, le(s) statut(s) biogéographiques<sup>4</sup> (autochtone, inconnu, allochtone, introduit en métropole, ou dans les îles marines de métropole, non naturalisé, naturalisé en France, envahissant en France, invasif en France, cryptogène, éteint-disparu, domestique), l'aire de répartition naturelle, l'impact du taxon en France, les données archéozoologiques, la législation associée au taxon ou l'état de conservation.

code INPN	photo	ordre	genre	espèce ou sous-espèce	introduction en métropole (commentaire)	statut	nom français	aire de répartition naturelle	impact du taxon en France	données archéozoologiques	législation ou état de conservation
20024		Actinopterygii	<i>Agronus</i>	<i>auratus</i>	Point et al 2003	?					
64702		Actinopterygii	<i>Agronus</i>	<i>redius</i>	Point et al 2003	?					
64704		Actinopterygii	<i>Agronus</i>	<i>agassizii</i>	Point et al 2003	?					
6570		Characiformes	<i>Acanthace</i>	<i>auratus</i>	Point et al 2006	?					
6700		Cypriniformes	<i>Aplocheilichthys</i>	<i>auratus</i>	Point et al 2006	?					
6700		Cypriniformes	<i>Aplocheilichthys</i>	<i>auratus</i>	Point et al 2006	?					
6700		Cypriniformes	<i>Aplocheilichthys</i>	<i>auratus</i>	Point et al 2006	?					
6700		Cypriniformes	<i>Aplocheilichthys</i>	<i>auratus</i>	Point et al 2006	?					
6700		Cypriniformes	<i>Aplocheilichthys</i>	<i>auratus</i>	Point et al 2006	?					
6700		Cypriniformes	<i>Aplocheilichthys</i>	<i>auratus</i>	Point et al 2006	?					

Figure 1 : exemple de tableau (poissons)

Suite aux retours des experts (mars à septembre 2011) et aux discussions menées sur la sémantique des invasions biologiques (Thévenot *et al.* 2013), les espèces gardées pour la méthodologie de

<sup>3</sup> INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel, UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature, GISD : Global Invasive Species Database.

<sup>4</sup> Glossaire méthodologique TAXREF en annexe 1. <http://inpn.mnhn.fr/downloads/taxref-docs/TAXREFv7.0.pdf>

hiérarchisation<sup>5</sup> ont été sélectionnées à partir du statut « **introduit** ». En effet, l'autochtonie<sup>6</sup> et l'allochtonie<sup>7</sup> sont des statuts qui évoluent dans le temps et dans l'espace, ce qui nécessiterait de définir une date seuil pour les espèces à retenir (e.g. l'Holocène, ou encore cas des espèces introduites « listes rouges » avec une date seuil de 1500 ap. J.-C).<sup>8</sup>

Or, l'introduction d'espèces<sup>9</sup> est une action réalisée par l'Homme, factuelle, qui a lieu à un temps « t » sur un territoire donné. Le statut « introduit » est peu discutable contrairement aux statuts « autochtone » ou « allochtone ». La date de première introduction est notée mais n'a pas de « poids » sur le choix des espèces retenues. Seule l'information « espèce introduite » trouvée dans la bibliographie ou précisée par les experts a permis d'identifier les espèces à garder.

Au sein de ces listes, certaines espèces peuvent donc être introduites depuis longtemps sur le territoire. L'intérêt de ce choix est de pouvoir identifier « des témoins » pour la méthodologie de hiérarchisation (e.g. une espèce introduite depuis longtemps ne sera pas nécessairement invasive).

Le document présente les espèces retenues et non retenues pour la méthode de hiérarchisation. Les espèces retenues correspondent à des espèces ou des sous-espèces, introduites volontairement ou involontairement par l'Homme et présentes actuellement en métropole. Ces espèces sont présentées dans la partie « Résultats ».

Les taxons non retenus sont issus des tableurs initialement réalisés.

Les références bibliographiques utilisées pour l'ensemble des espèces ou groupes taxonomiques cités sont uniquement mentionnées en fin de rapport.

---

<sup>5</sup> Non abordée dans le rapport

<sup>6</sup> Une espèce est dite autochtone d'une entité géographique donnée et pour une période donnée quand elle est représentée sur cette entité par des populations pérennes au début de cette période considérée (Pascal & al. 2006).

<sup>7</sup> Une espèce allochtone d'une entité biogéographique donnée et pour une période de temps donnée est une espèce qui, absente de cette entité au début de la période considérée, l'a par la suite "colonisé" et y a constitué des populations pérennes. Autrement dit, l'espèce vit dans une entité extérieure à sa propre aire de répartition naturelle. Le terme de pérenne implique l'autonomie de reproduction de la population (naturalisation) (Pascal & al. 2006, Golani & al. 2002).

<sup>8</sup> Considération des espèces introduites après 1500 comme non indigènes. Dans certains cas, d'autres dates sont définies pour déterminer le statut d'indigénat par manque d'information sur la présence effective en France de certaines espèces avant ces dates.

<sup>9</sup> Par abus de langage, le terme « d'espèce » est utilisé mais dans les faits il s'agit d'individus ou de populations d'espèces, introduites dans le milieu naturel.

## RESULTATS

Rappel : ces listes d'espèces ne font pas mention du caractère invasif mais informent uniquement sur le caractère introduit des espèces en métropole. L'évaluation du caractère invasif sera réalisée dans un rapport d'étape n°2.

### 2/ Listes des taxons vertébrés introduits en France métropolitaine retenus pour l'évaluation

#### 2.1- Ichtyofaune

Quarante taxons sont retenus pour les listes d'espèces à évaluer<sup>10</sup>. Il s'agit des populations d'espèces présentes actuellement en France métropolitaine (Corse comprise), introduites, naturalisées ou non dans le milieu naturel ou qui arrivent par les canaux.

Cd_nom	Taxons introduits
200254	L'Esturgeon sibérien : <i>Acipenser baerii</i> Brandt, 1869
66783	l'Esturgeon du Danube : <i>Acipenser ruthenus</i> Linnaeus, 1758
69336	Le Crapet de roche : <i>Ambloplites rupestris</i> (Rafinesque, 1817)
67571	Le Poisson-chat : <i>Ameiurus melas</i> (Rafinesque, 1820)
67131	L'Aspe : <i>Aspius aspius</i> (Linnaeus, 1758)
347940	La Brème du Danube : <i>Ballerus sapa</i> (Pallas, 1814)
67208	Le Carassin doré : <i>Carassius auratus</i> (Linnaeus, 1758)
67206	Le Carassin commun : <i>Carassius carassius</i> (Linnaeus, 1758)
67210	Le Carassin argenté : <i>Carassius gibelio</i> (Bloch, 1782)
423750	L'Exocet codène : <i>Cheilopogon cyanopterus</i> (Valenciennes, 1847)
67220	Le Hotu : <i>Chondrostoma nasus</i> (Linnaeus, 1758)
67505	La Loche transalpine : <i>Cobitis bilineata</i> Canestrini, 1865
67854	Le Corégone blanc : <i>Coregonus albula</i> (Linnaeus, 1758)
67862	Le Corégone lavaret : <i>Coregonus lavaretus</i> (Linnaeus, 1758)
67246	L'Amour blanc : <i>Ctenopharyngodon idella</i> (Valenciennes, 1844)
67058	La Carpe commune : <i>Cyprinus carpio</i> Linnaeus, 1758
68827	La Gambusie : <i>Gambusia holbrooki</i> Girard, 1859

<sup>10</sup> Action « hiérarchisation » (non abordée dans ce rapport).

69354	La Grémille : <i>Gymnocephalus cernuus</i> (Linnaeus, 1758)
67275	La Carpe argentée : <i>Hypophthalmichthys molitrix</i> (Valenciennes, 1844)
67277	La Carpe à grosse tête : <i>Hypophthalmichthys nobilis</i> (Richardson, 1845)
69338	La Perche Soleil : <i>Lepomis gibbosus</i> (Linnaeus, 1758)
67304	L'Ide mélanote : <i>Leuciscus idus</i> (Linnaeus, 1758)
69346	L'Achigan à grande bouche : <i>Micropterus salmoides</i> (Lacepède, 1802)
69344	L'Achigan à petite bouche : <i>Micropterus dolomieu</i> Lacepède, 1802
70155	Le Gobie à tâches noires : <i>Neogobius melanostomus</i> (Pallas, 1814)
67804	La Truite arc-en-ciel : <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Walbaum, 1792)
67800	Le Saumon coho : <i>Oncorhynchus kisutch</i> (Walbaum, 1792)
200266	Le Tilapia du Nil : <i>Oreochromis niloticus</i> (Linnaeus, 1758)
199188	L'Epirine lippue : <i>Pachychilon pictum</i> (Heckel & Kner, 1858)
67401	Le Tête de boule : <i>Pimephales promelas</i> Rafinesque, 1820
70175	Le Gobie de Kessler : <i>Ponticola kessleri</i> (Günther, 1861)
521597	Le Gobie demi-lune : <i>Proterorhinus semilunaris</i> (Heckel, 1837)
67415	Le Pseudorasbora : <i>Pseudorasbora parva</i> (Temminck & Schlegel, 1846)
347994	Le Goujon d'Ukraine : <i>Romanogobio belingi</i> (Slastenenko, 1934)
67817	L'Omble de fontaine : <i>Salvelinus fontinalis</i> (Mitchill, 1814)
67819	Le Cristivomer : <i>Salvelinus namaycush</i> (Walbaum, 1792)
69372	Le Sandre : <i>Sander lucioperca</i> (Linnaeus, 1758)
67585	Le Silure glane : <i>Silurus glanis</i> Linnaeus, 1758
67612	L'Ombre pygmée : <i>Umbra pygmaea</i> (DeKay, 1842)
67498	La Vimbe : <i>Vimba vimba</i> (Linnaeus, 1758)

A titre informatif, parmi les espèces retenues, 10 espèces sont présentes dans les îles marines de métropole : *Ameiurus melas*, *Carassius auratus*, *Carassius carassius*, *Carassius gibelio*, *Cyprinus carpio*, *Gambusia holbrooki*, *Gymnocephalus cernuus*, *Oncorhynchus mykiss*, *Salvelinus fontinalis*, *Sander lucioperca*.

## 2.2- Herpétofaune

Six amphibiens et trois reptiles sont retenus pour les listes d'espèces à évaluer. Il s'agit des populations d'espèces présentes actuellement en France métropolitaine (Corse comprise), introduites, naturalisées dans le milieu naturel. Les espèces autochtones de France continentale introduite en Corse ne sont pas prises en compte.

### Amphibiens

Cd_nom	Taxons
206	Le Sonneur à ventre de feu : <i>Bombina bombina</i> (Linnaeus, 1761)
225	Le Discoglosse peint : <i>Discoglossus pictus</i> Otth, 1837
459618	La Grenouille taureau : <i>Lithobates catesbeianus</i> (Shaw, 1802)
444443	La Grenouille rieuse : <i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771)
79254	Le Triton crêté italien : <i>Triturus carnifex</i> (Laurenti, 1768)
79265	Le Xénope lisse : <i>Xenopus laevis</i> (Daudin, 1803)

### Reptiles

Cd_nom	Taxons
199209	La Tortue serpentine : <i>Chelydra serpentina</i> (Linnaeus, 1758).
444451	Le Lézard des ruines : <i>Podarcis siculus</i> (Rafinesque-Schmaltz, 1810)
77425	La Tortue de Floride : <i>Trachemys scripta elegans</i> (Wied, 1839)

A titre informatif, parmi les espèces retenues, trois espèces sont présentes dans les îles marines de métropole : *Discoglossus pictus*, *Podarcis siculus*, *Trachemys scripta elegans*.

## 2.3- Avifaune

Seize espèces sont retenues pour les listes d'espèces à évaluer. Il s'agit des populations d'espèces introduites, naturalisées dans le milieu naturel présentes actuellement en France métropolitaine (Corse comprise). Ces espèces correspondent à la catégorie C<sup>11</sup> de la Commission de l'Avifaune

---

<sup>11</sup> La catégorie C (CAF) regroupe les espèces introduites ou échappées de captivité en France métropolitaine depuis plusieurs années, qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel, indépendamment d'éventuels apports supplémentaires d'origine humaine ; les espèces

Française (2007). Certaines espèces de catégorie E dont il existe plusieurs mailles de présence certaine, selon l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France sont mentionnées dans la liste ci-dessous. Les autres espèces de catégorie E <sup>12</sup>(localisation ponctuelle) ne sont pas listées ici.

Cd_nom	Taxons
534642	L'Inséparable de Fisher : <i>Agapornis fischeri</i> Reichenow, 1887
2776	Le Canard mandarin : <i>Aix galericulata</i> (Linnaeus, 1758)
2775	Le Canard carolin : <i>Aix sponsa</i> (Linnaeus, 1758)
2763	L'Ouette (Oie) d'Egypte : <i>Alopochen aegyptiacus</i> (Linnaeus, 1766)
2747	La Bernache du Canada : <i>Branta canadensis</i> (Linnaeus, 1758)
3014	Le Colin de Californie : <i>Callipepla californica</i> (Shaw, 1798)
3017	Le Colin de Virginie : <i>Colinus virginianus</i> (Linnaeus, 1758)
2702	Le Cygne noir : <i>Cygnus atratus</i> (Latham, 1790)
444425	le Léiothrix jaune : <i>Leiothrix lutea</i> (Scopoli, 1786)
534744	Le Capucin bec-de-plomb : <i>Lonchura malabarica</i> (Linnaeus, 1758)
2823	L'Erismature rousse : <i>Oxyura jamaicensis</i> (Gmelin, 1789)
3003	Le Faisan de Colchide : <i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758
2692	Le Flamant du Chili : <i>Phoenicopterus chilensis</i> Molina, 1782
3448	La Perruche à collier : <i>Psittacula krameri</i> (Scopoli, 1769)
3000	Le Faisan vénéré : <i>Syrnaticus reevesii</i> (J. E. Gray, 1829)
2687	L'Ibis sacré : <i>Threskiornis aethiopicus</i> (Latham, 1790)

A titre informatif, parmi les espèces retenues, cinq espèces sont présentes dans les îles marines de métropole : *Branta canadensis*, *Callipepla californica*, *Phasianus colchicus*, *Syrnaticus reevesii*, *Threskiornis aethiopicus*

---

introduites ou échappées de captivité hors de France, qui répondent aux mêmes critères (qui sont donc inscrites en catégorie C dans leur pays d'origine), et qui sont observées en France lors de leurs déplacements spontanés.

<sup>12</sup> La catégorie E (CAF) regroupe les espèces supposées d'origine captive, mentionnées dans la littérature comme « vues dans la nature » en France métropolitaine.

## 2.4- Mammifères

Quatorze espèces sont retenues pour les listes d'espèces à évaluer. Il s'agit des populations d'espèces présentes actuellement en France métropolitaine (Corse comprise), introduites, naturalisées dans le milieu naturel. Les espèces autochtones de France continentale introduite en Corse ne sont pas prises en compte.

Cd_nom	Taxons
61107	Le Mouflon à manchettes : <i>Ammotragus lervia</i> (Pallas, 1777)
61174	L'Ecureuil à ventre rouge : <i>Callosciurus erythraeus</i> (Pallas, 1779)
61025	Le Cerf sika : <i>Cervus nippon</i> Temminck, 1838
61028	Le Daim européen : <i>Dama dama</i> (Linnaeus, 1758)
61695	Le lièvre italique : <i>Lepus corsicanus</i> de Winton, 1898 (qu'en Corse)
61697	Le Lièvre ibérique : <i>Lepus granatensis</i> Rosenhauer, 1856
60003	Le Wallaby de Bennett : <i>Macropus rufogriseus</i> (Desmarest, 1817)
60746	Le Vison d'Amérique : <i>Mustela vison</i> Schreber, 1777
61667	Le Ragondin : <i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)
60582	Le Chien viverrin : <i>Nyctereutes procyonoides</i> (Gray, 1834)
61448	Le Rat musqué : <i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766)
60822	Le Raton laveur : <i>Procyon lotor</i> (Linnaeus, 1758)
61585	Le Rat surmulot : <i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)
61204	Le Tamia de Sibérie : <i>Tamias sibiricus</i> (Laxmann, 1769)

A titre informatif, parmi les espèces retenues, cinq espèces sont présentes dans les îles marines de métropole : *Dama dama*, *Lepus corsicanus* (uniquement en Corse), *Mustela vison*, *Myocastor coypus*, *Rattus norvegicus*.

## DISCUSSION

### 3/ Critères et listes des taxons non retenus pour l'évaluation

Le paragraphe ci-dessous liste les espèces non retenues pour la méthode de hiérarchisation<sup>13</sup>. Ces espèces sont issues des tableurs initialement réalisés (cf. explications dans le paragraphe "matériels et méthodes"). Il peut s'agir d'espèces difficilement déterminables morphologiquement, ou encore la présence de l'espèce en France est sporadique. Il peut s'agir également de taxons présents « naturellement » en France métropolitaine (e.g aire de répartition initiale de l'espèce, cas des espèces migratrices). Les critères sont présentés ci-dessous en couleur bleue.

#### 3.1- Ichtyofaune

##### *Les populations d'espèces introduites puis disparues/éteintes*

- Le Huchon : *Hucho hucho* (Linnaeus, 1758)

#### 3.2- Herpétofaune

##### *Les populations d'espèces non naturalisées et présentes de manière anecdotique dans la nature*

- La Trionyx épineux : *Apalone spinifera* (Lesueur, 1827)

- La Graptémyde pseudogéographique : *Graptemys pseudogeographica* (Gray, 1831)

- La Tortue alligator : *Macroclemys temminckii* (Troost, 1835)

- L'Emyde mutique : *Mauremys mutica* (Cantor, 1842)

- La Couleuvre tessellée : *Natrix tessellata* (Laurenti, 1768)

- La Trionyx de Chine : *Pelodiscus sinensis* (Wiegmann, 1835)

- Le Spéléropès brun : *Speleomantes ambrosii* (Lanza, 1955)

- La Tortue mauresque : *Testudo graeca* Linnaeus, 1758

---

<sup>13</sup> non abordée dans ce rapport

### *Les populations d'espèces avec identification morphologique difficile*

- La Grenouille de Bedriaga : *Pelophylax bedriagae* (Camerano, 1882)
- La Grenouille des Balkans : *Pelophylax kurtmuelleri* (Gayda, 1940)

### **3.3- Avifaune**

#### *Les populations d'espèces introduites puis disparues/éteintes*

- La Perdrix gabra : *Alectoris barbara* (Bonnaterre, 1792)
- La Grue couronnée : *Balearica pavonina* (Linnaeus, 1758)
- Le Faisan doré : *Chrysolophus pictus* (Linnaeus, 1758)
- Le Francolin noir : *Francolinus francolinus* (Linnaeus, 1766)
- La Grue antigone : *Grus antigona* (Linnaeus, 1758)
- Le Lagopède des saules : *Lagopus lagopus* (Linnaeus, 1758)
- Le Capucin à tête blanche : *Lonchura maja* (Linnaeus, 1766)
- Le Dindon sauvage : *Meleagris gallopavo* Linnaeus, 1758
- La Pintade de Numibie : *Numida meleagris* (Linnaeus, 1758)
- Le Pélican frisé : *Pelecanus crispus* Bruch, 1832

#### *Les espèces qui arrivent par leur propre moyen, considérées comme indigènes ou disparues sur le territoire*

- Le Canard Chipeau : *Anas strepera* Linnaeus, 1758
- Le Fuligule milouin : *Aythya ferina* (Linnaeus, 1758)
- Le Fuligule morillon : *Aythya fuligula* (Linnaeus, 1758)
- L'Oie à bec court : *Anser brachyrhynchus* (Baillon, 1833)
- La Bernache nonette : *Branta leucopsis* (Bechstein, 1803)
- Le Héron garde-bœufs : *Bubulcus ibis* (Linnaeus, 1758)
- Le Roselin cramoyse : *Carpodacus erythrinus* (Pallas 1770)
- La Grande aigrette : *Casmerodius albus* (Linnaeus, 1758)
- Le Grand gravelot : *Charadrius hiaticula* Linnaeus, 1758
- Le Coucou geai : *Clamator glandarius* (Linnaeus, 1758)
- L'Elanion blanc : *Elanus caeruleus* (Desfontaines, 1789)
- Le Fulmar boréal : *Fulmarus glacialis* (Linnaeus, 1761)
- La Grue cendrée : *Grus grus* (Linnaeus, 1758)

- L' Echasse blanche : *Himantopus himantopus* (Linnaeus, 1758)
- Le Goéland cendré : *Larus canus* Linnaeus, 1758
- Le Goéland marin : *Larus marinus* Linnaeus, 1758
- La Mouette mélanocéphale : *Larus melanocephalus* Temminck, 1820
- La Barge à queue noire : *Limosa limosa* (Linnaeus, 1758)
- Le Harle bièvre : *Mergus merganser* Linnaeus, 1758
- Le Vautour percnoptère : *Neophron percnopterus* (Linnaeus, 1758)
- Le Courlis cendré : *Numenius arquata* (Linnaeus, 1758)
- Le Pélican gris : *Pelecanus rufescens* Gmelin, 1789
- Le Rougequeue noir : *Phoenicurus ochruros* (S. G. Gmelin, 1774)
- La Spatule blanche : *Platalea leucorodia* Linnaeus, 1758
- Le Flamant nain : *Phoenicopterus minor* Geoffroy Saint-Hilaire, 1798
- Le Grèbe à cou noir : *Podiceps nigricollis* C.L. Brehm, 1831
- La Talève sultane : *Porphyrio porphyrio* (Linnaeus, 1758)
- L'Eider à duvet : *Somateria mollissima* (Linnaeus, 1758)
- La Tourterelle turque : *Streptopelia decaocto* (Frisvaldszky, 1838)
- Le Fou de Bassan : *Sula bassana* (Linnaeus, 1758)
- La Fauvette babillarde : *Sylvia curruca* (Linnaeus, 1758)
- La Grive litorne : *Turdus pilaris* Linnaeus, 1758
- Le Tadorne casarca : *Tadorna ferruginea* (Pallas, 1764)

#### *Les espèces présentes naturellement ou commensales de l'Homme depuis longtemps*

- Le Moineau domestique : *Passer domesticus* (Linnaeus, 1758)
- Le Cygne tuberculé : *Cygnus olor* (Gmelin, 1803)

#### *Certaines espèces vues à l'état d'individu isolé appartenant à la catégorie E<sup>14</sup> de la CAF*

- L'Oie à tête barrée : *Anser indicus* (Latham, 1790)
- Le Dendrocygne à bec rouge : *Dendrocygna autumnalis* (Linnaeus, 1758) (échappé de captivité, observé à l'unité)
- Le Dendrocygne fauve : *Dendrocygna bicolor* (Vieillot, 1816) (souvent observé à l'unité)

---

<sup>14</sup> La catégorie E (CAF) regroupe les espèces supposées d'origine captive, mentionnées dans la littérature comme ayant été vues dans la nature en France métropolitaine.

- La Perruche callopsitte : *Nymphicus hollandicus* (Kerr, 1792) (échappé de cage, pas assez de données d'observations)
- Le Tisserin gendarme : *Ploceus cucullatus* (Müller, 1776) (observations ponctuelles)
- Le Perroquet youyou : *Poicephalus senegalus* (Linnaeus, 1766) (échappé de cage, trop d'incertitude sur la reproduction)

### *Les espèces de basse-cour*

- L'Oie cygnoïde : *Anser cygnoides* (Linnaeus, 1758)
- La poule / coq : *Gallus gallus* (Linnaeus, 1758)

### *Les espèces pour lesquelles aucune donnée de présence n'a été notée*

- L'Inséparable à tête grise : *Agapornis canus* (J. F. Gmelin, 1788)
- L'Inséparable à tête rouge : *Agapornis pullarius* (Linnaeus, 1758)
- Le Paon : *Pavo cristatus* Linnaeus, 1758

### *Les espèces accidentelles ou visiteuses*

- L'Oie des neiges : *Anser caerulescens*

Enfin, dans Dubois 2007, « *Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes* », certaines espèces ont été classées dans la catégorie : « AUTRES ESPÈCES », à savoir :

### *Les espèces allochtones qui ont niché ou ont tenté de le faire occasionnellement en France*

- La Sarcelle tachetée *Anas flavirostris* Vieillot, 1816
- Le Canard des Bahamas *Anas bahamensis* Linnaeus, 1758
- Le Canard à collier noir *Callonetta leucophrys* (Vieillot, 1816)
- Le Dendrocygne veuf *Dendrocygna viduata* (Linnaeus, 1766)
- La Spatule d'Afrique *Platalea alba* Scopoli, 1786
- La Tourterelle rieuse *Streptopelia roseogrisea* (Sundevall, 1857)
- Le Corbeau familier *Corvus splendens* Vieillot, 1817
- Le Bengali zébré *Amandava subflava* (Vieillot, 1819)

Ces espèces ne sont pas prises en compte car il peut soit exister une incertitude sur l'origine sauvage des populations, soit les observations correspondent à quelques individus erratiques. Il peut s'agir également d'un nombre de données insuffisant pour vérifier la présence de l'espèce sur le territoire.

### **3.4- Mammifères**

#### *Les populations d'espèces dont l'introduction en France métropolitaine est incertaine*

- Le vison d'Europe : *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761)

#### *Les populations d'espèces introduites disparues (susceptibles)/éteintes*

- Le Buffle d'Asie : *Bubalus bubalis* (Linnaeus, 1758)
- Le Castor canadien : *Castor canadensis* Kuhl, 1820
- Le Cerf-cochon : *Axis porcinus* (Zimmermann, 1780)
- L'Hydropote : *Hydropotes inermis* Swinhoe, 1870
- Le Muntjac de Chine : *Muntiacus reevesi* (Ogilby, 1839)
- Le Lapin américain : *Sylvilagus floridanus* (J.A. Allen, 1890)

#### *Les populations d'espèces arrivées par leur propre moyen ou considérées comme indigène sur le territoire*

- La Crocidure musette : *Crocidura russula* (Hermann, 1780)
- La Pachyure étrusque : *Suncus etruscus* (Savi, 1822)
- La Genette commune : *Genetta genetta* (Linnaeus, 1758)

#### *Les populations de taxons pour lesquels aucune donnée de présence sur le continent n'a été cataloguée*

- Le Lièvre italique : *Lepus corsicanus* de Winton, 1898 (introduction en Corse et disparu)

#### *Les populations d'espèces introduites domestiquées sur le continent au titre d'élevage ou «d'animaux domestiques» ou ayant suivi l'Homme*

- Le Bœuf domestique : *Bos taurus* Linnaeus, 1758
- Le Chien : *Canis lupus familiaris* Linnaeus, 1758

- La chèvre domestique : *Capra hircus* Linnaeus, 1758
- Le Cheval domestique : *Equus caballus* Linnaeus, 1758
- L'Âne domestique : *Equus asinus* Linnaeus, 1758
- Le Chat domestique/harret : *Felis silvestris catus* Schreber, 1775
- Le Furet : *Mustela putorius* Linnaeus, 1758
- Le Mouton domestique : *Ovis aries* Linnaeus, 1758
- Le Rat noir : *Rattus rattus* (Linnaeus, 1758)
- Le Cochon domestique : *Sus domesticus* Erxleben, 1777
- La Souris domestique : *Mus musculus* Linnaeus, 1758

## REFERENCES

### *Références générales utilisées pour l'ensemble des groupes taxonomiques*

- Birnbaum C. 2006. NOBANIS. Invasive Alien Species Fact Sheet. Online Database of the North European and Baltic Network on Invasive Alien Species – NOBANIS [www.nobanis.org](http://www.nobanis.org), Date of access 10/02/2014.
- CITES Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. RÈGLEMENT (UE) N° 101/2012 De la Commission du 6 février 2012 modifiant le règlement (CE) n°338/97 du Conseil relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce.  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:039:0133:0200:FR:PDF>
- DAISIE *Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe*. <http://www.europe-aliens.org/>
- DAISIE (Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe), Drake J.A. 2009. *Handbook of alien species in Europe*. Invading Nature - Springer Series in Invasion Ecology, 3. Springer: Dordrecht. xxviii, 399 p.
- Gargominy O., Terceire S., Régnier C., Ramage T., Dupont P., Vandiel E., Daszkiewicz P. & Poncet L. 2013. TAXREF v7.0, référentiel taxonomique pour la France. Méthodologie, mise en œuvre et diffusion. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport SPN 2013 – 22. 104 pp.
- GISD *Global Invasive Species database*. <http://www.issg.org/database/welcome/>
- Golani D., Orsi-Relini L., Massutì, Quignard J.-P., 2002. Atlas of exotic species in the Mediterranean. 1. Fishes. CIESM publishers (Commission Internationale pour l'exploration Scientifique de la Mer Méditerranée), Monaco, Frédéric Briand editor : 1-254. Illustré couleur.
- INPN Inventaire national du Patrimoine naturel. <http://inpn.mnhn.fr>
- Pascal M., Lorvelec O., Vigne J.-D., Keith P. & Clergeau P. (coords). 2003. *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions*. Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle. Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages), Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003, 381 p.
- Pascal M., Lorvelec O. & Vigne J.-D. 2006. *Invasions Biologiques et Extinctions : 11 000 ans d'histoire des Vertébrés en France*. Coédition Belin - Quæ, Paris, 350 p.
- Recorbet B. & Sibley J.-P. 2010. *Biodiversité, îles françaises métropolitaines, bilan et perspectives*. Groupe d'experts de la Convention de Berne sur la Diversité biologique des îles européennes. Réunion Svalbard (Norvège) du 26 au 29 juillet 2010.
- Soubeyran Y. 2008. *Espèces exotiques envahissantes dans les collectivités françaises d'outre-mer. Etat des lieux et recommandations*. Collection Planète Nature. Comité français de l'UICN, Paris, France.
- Thévenot J. (coords). 2013. *Synthèse et réflexions sur des définitions relatives aux invasions biologiques. Préambule aux actions de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) ayant un impact négatif sur la biodiversité*. Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 31 p.

- UICN France & MNHN. 2009. *La liste rouge des espèces menacées en France. Contexte, enjeux et démarche d'élaboration*. Paris, 8 p.
- Ximenès M.C., Fouque C. & Barnaud G. 2007. *Etat 2000 et évolution 1990-2000 des zones humides d'importance majeure* (Document technique IFEN-ONCFS-MNHN-FNC). Orléans, Ifen. 136 p. + annexes. <http://www.ifen.fr>, rubrique "Territoire "Zones humides" "En savoir plus".

### Références utilisées pour l'ichtyofaune

- FISH BASE Catalog of fishes, <http://www.fishbase.org>
- Keith P., & Allardi J. (coords). 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. Version CD-ROM.
- Keith P., Persat H., Feunteun E. & Allardi J. (coords). 2011. *Les poissons d'eau douce de France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 552 p.
- UICN France, MNHN, SFI, & ONEMA. 2010. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Poissons d'eau douce de France métropolitaine. Paris, France.
- Jean P. 2013. *La détection des espèces par l'ADN environnemental : vers un nouvel outil de veille écologique des milieux aquatiques*, 72 p.

### Références utilisées pour l'herpétofaune

- Berroneau M., Detaint M. & Coïc C. 2007. Bilan du programme de mise en place d'une stratégie d'éradication de la Grenouille taureau *Lithobates catesbeianus* (Shaw, 1802) en Aquitaine (2003-2007) et perspectives Bull. Soc. Herp. Fr. (2008) 127 : 35-45.
- Cayuela H., Besnard A., Joly P. 2013. Multi-event models reveal the absence of interaction between an invasive frog and a native endangered amphibian. *Biological Invasions*. 15: 2001-2012.
- Dejean T., Valentini A., Miquel C., Taberlet P., Bellemain E. & Miaud C. 2012. Improved detection of an alien invasive species through environmental DNA barcoding: the example of the American bullfrog *Lithobates catesbeianus*. *Journal of Applied Ecology*, 49: 953 - 959.
- Dubey S., Leuenberger J., Perrin N., 2014. Multiple origins of invasive and "native" water frogs (*Pelophylax* spp.) in Switzerland. *Biological Journal of the Linnean Society* 112(3): 442-449.
- Essl F., Moser D., Dirnböck T., Dullinger S., Milasowszky N., Winter M. & Rabitsch W. 2013. Native, alien, endemic, threatened, and extinct species diversity in European countries. *Biological Conservation* 164: 90-97.
- Fouquet A. & John Measey G. 2006. Plotting the course of an African clawed frog invasion in Western France. *Animal Biology*, 56 (1): 95-102.
- Francesco Ficetola G., Miaud C. Pompanon F. & Taberlet P. 2008. Species detection using environmental DNA from water samples. *Biol. Lett.* 3 : 423-425.
- Geniez P. & Cheylan M. 2012. *Les Amphibiens et Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes*. Atlas biogéographique. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 448 p.

- Grosselet O. Thirion J.-M., Grillet P. & Fouquet A. 2005. Etude sur les invasions biologiques : cas du Xénope commun ou Xénope du Cap, *Xenopus laevis* (Daudin, 1802). Conseil général Deux-Sèvres – Agence de l’eau Loire Bretagne : 1 – 58.
- Kark S., Solarz W., Chiron F., Clergeau F. & Shirley S. 2009. Alien Birds, Amphibians and Reptiles of Europe. Chapitre 8. DAISIE, Handbook of Alien Species in Europe, Springer Science + Business Media B.V. 14 p.
- Lambrey J. 2012. Caractérisation et suivi d’une population d’espèce introduite dans le PNRL : Le sonneur à ventre de feu (*Bombina bombina*). Université de Lorraine - CEN Lorraine – PNR Lorraine – UNI BASEL – BUFO – SPYGEN : 1- 75.
- Lescure J. & Massary de J.-C. (Coords). 2012. *Atlas des Amphibiens et Reptiles des France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d’Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Measey G.-J., Roedder D., Green S.-L., Kobayashi R., Lillo F., Lobos G., Rebelo R., Thirion J.-M. 2012. Ongoing invasions of the African clawed frog, *Xenopus laevis* : a global review. *Biological Invasions*. 14(11): 2255-2270.
- Michelin G. & Epain-Henry C. 2012. *Lithobates catesbeianus* (Shaw, 1802). Bilan des prospections et phase opérationnelle 2012, Pays de Grande Sologne – Région centre – Direction régionale Orléans, Conseil général du Loir-et-Cher - Association Beauval Conservation & Recherche – ZooParc de Beauval : 1 – 34.
- UICN France, MNHN, & SHF. 2009. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France.
- Société Herpétologique de France. Liste taxinomique actualisée des Amphibiens et Reptiles de France, Bull. Soc. Herp. Fr. 126 : 37-43.
- Vacher J.-P. & Ursenbacher S. 2012. Structuration et caractérisation génétiques des populations de sonneur à ventre de feu *Bombina bombina* et de sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* dans le nord-est de la France., CEN Lorraine - UNI BASEL : 1-34.

### Références utilisées pour l’avifaune

- Atlas des Oiseaux nicheurs de France. Téléchargé en 2014. [http://www.atlas-ornitho.fr/index.php?m\\_id=1](http://www.atlas-ornitho.fr/index.php?m_id=1)
- CAF. 2007. Liste officielle des Oiseaux de France, catégorie (A, B, C). Ornithos 14-4 : 234-246. [http://www2.mnhn.fr/crbpo/IMG/pdf/LOF\\_juillet\\_2007.pdf](http://www2.mnhn.fr/crbpo/IMG/pdf/LOF_juillet_2007.pdf)
- Caizergues A. & Maillard J.-F. 2013. *Invasions biologiques et biodiversité : l’éradication de l’Erismature rousse en Europe*. Faune sauvage, 300 : 14-18.
- Clergeau P., Reeber S., Bastian S. & Yésou P. 2010. Le profil alimentaire de l’ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* introduit en France métropolitaine : espèce généraliste ou spécialiste ? *Rev. Écol. (Terre Vie)*, 65 : 331-342.
- Clergeau P., Vergnes A. & Delanoue R. 2009. La perruche à collier *Psittacula krameri* introduite en Ile-de-France : distribution et régime alimentaire. *Alauda* 77 : 121-32.

- Clergeau P. & Yésou P. 2006. Behavioural flexibility and numerous potential sources of introduction for the sacred ibis: causes of concern in western Europe? *Biological Invasions*. 8: 1381 – 1388.
- Clergeau P., Yésou P. & Chadenas C. 2005. Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*. Etat actuel et impacts potentiels des populations introduites en France métropolitaine. Rapport INRA/ONCFS, Rennes, 53 p.  
[http://www.rennes.inra.fr/scribe/document/ibis\\_v2.pdf](http://www.rennes.inra.fr/scribe/document/ibis_v2.pdf)
- Dubois Ph. J. 2007. Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos* : 329-364.  
[http://www.lpo.fr/images/changement\\_climatique/EspeciesAllochtones.pdf](http://www.lpo.fr/images/changement_climatique/EspeciesAllochtones.pdf)
- Dubois Ph., J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P. 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, 560 p.
- Fouque C., Schricke V., David Y. & Serre D. 2011. *La Bernache du Canada : une espèce exotique devenue envahissante. Diagnostic – Plan de lutte - Régulation*. Faune sauvage. 290 : 18-31.
- Strubble D. 2009. Invasive ring-necked parakeets *Psittacula krameri* in Europe: invasion success, habitat selection and impact on native bird species. PhD Thesis University of Antwerpen, 277 p.
- Kark S., Solarz W., Chiron F., Clergeau P. & Shirley S. 2009. *Alien birds, amphibians and reptiles of Europe*. In: DAISIE Handbook of alien species in Europe. Springer, Dordrecht. 105 - 118.
- ONCFS – DER – CNERA. 2011. L'Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiaca*. Note technique. ONCFS, 30 p.
- Schricke E. 1991. Faisan de Chasse. Elevage et maladies, 432 p.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2011. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.

### Références utilisées pour les mammifères

- Aulagnier S., Haffner P., Mitchell-Jones A.-J., Moutou F. & Zima J. 2008. *Mammals of Europe, north africa and the middle East*. Delachaux et Niestlé, Paris. 271 p.
- Albaret M. 2008. Le Ragondin (*Myocastor coypus*) : 384-387. In FNC & ONCFS, *Atlas de la biodiversité de la faune sauvage*. Tout le gibier de France, Hachette, 512 p.
- Bordes F., Langand J., Feliu C. & Morand S. 2007. Helminth Communities of an Introduced Hare (*Lepus granatensis*) and a Native Hare (*Lepus europaeus*) in Southern France. *Journal of Wildlife Diseases*, 43(4) : 747–751.
- Catusse M. 2008. Le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) : 388-392. In FNC & ONCFS, *Atlas de la biodiversité de la faune sauvage*. Tout le gibier de France, Hachette. 512 p.
- Chapuis J.-L., Dozières A., Pisanu B., Gerriet O., Berlin S. & Pauvert S. 2011. Plan national de lutte relatif à l'écureuil à ventre rouge (*Callosciurus erythraeus*) dans les Alpes-Maritimes, 31 p.
- Croquet V., Cugnasse J.-M. 2013. Le Mouflon à Manchette (*Ammotragus lervia*, Pallas, 1777) dans la Montagne Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône). ONCFS, 13 p.

- Curtet L., Benmergui M. & Broyer J. 2008. Le dispositif exclos / témoin, un outil pour évaluer l'efficacité de la régulation du ragondin. *Faune Sauvage*, 280 : 16-23.
- Hennique S., Quemmerais-Amice G., Jacob Y., Cadiou B., Carnot B., Fortin M. & Monnier G. 2010. Recueil d'expériences : la gestion des colonies de sterne de Dougall en Bretagne. LIFE Nature « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » 2005-2010. Bretagne Vivante, Brest, 140 p.
- Kerbiriou C., Le Viol I., Pascal M. & Garroche J. 2004. Conséquences de l'éradication d'une population allochtone insulaire de rat surmulot (*Rattus norvegicus*) sur l'avifaune terrestre. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 59 : 319-329.
- Léger F. & Ruelle S. 2005. Le Vison d'Amérique, une espèce qui se développe. Résultat d'une enquête nationale réalisée en 1999. *Faune Sauvage*, 266 : 29-36.
- Léger F. & Ruelle S. 2005. Le Chien viverrin en France. *Faune Sauvage*, 269 : 4-13.
- Léger F. 1999. Le Raton laveur en France. *Faune sauvage*, 241 : 16-37. Moutou F. (1997) Mammifères aquatiques et semi-aquatiques introduits en France. Risques et conséquences. *Bull. Fr. Pêche Piscic.*, 344-345 : 133-139.
- Marmet J., Pisanu B. & Chapuis J.-L. 2009. Home range, range overlap and site fidelity of introduced Siberian chipmunks in a suburban French forest. *Eur. J. Wildl. Res.* 55: 497-504.
- Ratcliffe N., Craik C., Helyar A., Roy S. & Scott M. 2008. Modelling the benefits of American Mink *Mustela vison* management options for terns in west Scotland. *Ibis* 150. 114-121.
- Ruelle S. & Léger F. 2008. Le Raton laveur (*Procyon lotor*) : 377-379. In FNC & ONCFS, *Atlas de la biodiversité de la faune sauvage. Tout le gibier de France*, Hachette. 512 p.
- Saint-Andrieux C., Klein F., Leduc D., Guibert B. 2006. Le Daim et le Cerf sika : deux cervidés invasifs en France. *Faune Sauvage*, 271 : 18-22.
- Saint-Andrieux C., Klein F., Pfaff E. 2008. Le Daim (*Dama dama*) : 30-33. In FNC & ONCFS, *Atlas de la biodiversité de la faune sauvage. Tout le gibier de France*, Hachette.
- Tillon L., Lorvelec O., 2004. Le Wallaby de Bennett, *Macropus rufogriseus* : installation confirmée en France. *Arvicola*. 16(2) : 38-39.
- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS. 2009. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.
- Vidron F. 1939. Le Cerf sika. P. Lechevallier. Coll. "Encyclopédie biologique" - In-8 - Broché: 57p

## Annexe 1

### D.II.1 Définition des statuts

Tableau 1 : Définitions des statuts biogéographiques utilisés dans TAXREF (valeurs de la table TAXREF\_STATUTS).

STATUT	DESCRIPTION	DEFINITION
P	Présent (Indigène ou indéterminé)	<p>Taxon présent au sens large dans la zone géographique considérée, c'est-à-dire taxon indigène ou taxon dont on ne sait pas s'il appartient à l'une des autres catégories. Le défaut de connaissance profite donc à l'indigénat.</p> <p>Par <b>indigène</b> on entend : taxon qui est issu de la zone géographique considérée et qui s'y est naturellement développé sans contribution humaine, ou taxon qui est arrivé là sans intervention humaine (intentionnelle ou non) à partir d'une zone dans laquelle il est indigène<sup>4</sup>. (NB : exclus les hybrides dont l'un des parents au moins est introduit dans la zone considérée) <u>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « natif » ou « autochtone ».</u> Les taxons hivernant quelques mois de l'année entrent dans cette catégorie.</p>
B	Occasionnel	Taxon occasionnel (migrateur de passage) ou observé de manière exceptionnelle (taxon accidentel dans la zone géographique considérée).
E	Endémique	Taxon naturellement restreint à la zone géographique considérée.
S	Subendémique	<p>Taxon naturellement restreint à une zone un peu plus grande que la zone géographique considérée mais dont les principales populations se situent dans la zone géographique considérée.</p> <p>Pour l'Outre-mer, on applique ce statut à l'endémisme régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour la Guyane française = endémique du plateau des Guyanes,</li> <li>- pour les Antilles françaises = endémique des petites Antilles.,</li> <li>- pour Mayotte = endémique des Comores,</li> <li>- pour la Réunion = endémique des Mascareignes,</li> <li>- pour les TAAF = endémique de la South Indian Ocean Province<sup>5</sup></li> </ul>
C	Cryptogène	Taxon dont l'aire d'origine est inconnue et dont on ne peut donc pas dire s'il est indigène ou introduit <sup>6</sup> .
I	Introduit	<p>Taxon introduit (établi ou possiblement établi) dans la zone géographique considérée.</p> <p>Par <b>introduit</b> on entend : taxon dont la présence dans la zone géographique considérée est due à une intervention humaine, intentionnelle ou non, ou taxon qui est arrivé dans la zone sans intervention humaine mais à partir d'une zone dans laquelle il est introduit.</p> <p>Par <b>établi</b> (terme pour la faune, = <b>naturalisé</b> pour la flore) on entend : taxon introduit qui forme des populations viables (se reproduisant) et durables qui se maintiennent dans le milieu naturel sans besoin d'intervention humaine.</p> <p><u>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « non-indigène », « exotique », « exogène », « allogène », « allochtone », « non-natif », « naturalisé » (en anglais : <i>alien</i>) dans une publication scientifique.</u></p>

<sup>4</sup> Pyšek, P., Richardson, D. M., Rejmánek, M., Webster, G. L., Williamson, M. & Kirschner, J. 2004. Alien plants in checklists and floras: towards better communication between taxonomists and ecologists. *Taxon*, 53(1): 131-143.

<sup>5</sup> Marion et Prince Edward Islands, Heard et McDonald Islands, Iles Crozet et Kerguelen au sens de Lewis-Smith (1984), étendu aux Iles Saint-Paul et Amsterdam en raison de leur rattachement administratif aux TAAF [Lewis-Smith, R. I. 1984. Terrestrial plant biology. in: Laws, R.M. [Ed] *Antarctic Ecology*. Academic Press, London. 1: 61-162.].

<sup>6</sup> Carlton, J. T. 1996. Biological invasions and cryptogenic species. *Ecology*, 77(6): 1653-1655.

STATUT	DESCRIPTION	DEFINITION
J	Introduit envahissant	Taxon introduit dans la zone géographique considérée, qui produit des descendants fertiles souvent en grand nombre, et qui a le potentiel pour s'étendre de façon exponentielle sur une grande aire, augmentant ainsi rapidement son aire de répartition. Erreur : source de la référence non trouvée. Cela induit souvent des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives (IUCN, 2000).  <u>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « introduite envahissante », « exotique envahissant » ou « invasif » (<i>invasive</i> en anglais) dans une publication scientifique.</u>
M	Introduit non établi (dont domestique)	Taxon introduit qui peut occasionnellement se reproduire en dehors de son aire de culture ou de captivité, mais qui ne peut se maintenir à l'état sauvage car ne pouvant former de populations viables sans intervention humaine, et qui dépend donc d'introductions répétées pour se maintenir dans la nature.  <u>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « introduit occasionnel », « subspontané », « échappé de culture » (en anglais : <i>casual alien</i> (faune) ou <i>acclimatised alien</i> (flore)).</u> Ce statut inclut les taxons strictement domestiques (faune) ou uniquement cultivés (flore).
D	Douteux	Taxon dont la présence dans la zone géographique considérée n'est pas avérée (en attente de confirmation).
A	Absent	Taxon non présent dans la zone géographique considérée.
W	Disparu	Taxon qui n'est plus présent à l'état sauvage dans la zone géographique considérée mais qui n'est pas globalement éteint. Rq : en cas de doute sur la présence ancienne ou non du taxon à l'état sauvage, utiliser le statut absent (A).
X	Éteint	Taxon globalement éteint (= ayant totalement disparu de la surface du globe terrestre).
Y	Introduit éteint / disparu	Taxon introduit par le passé mais aujourd'hui disparu de la zone géographique considérée (W) ou éteint (X).
Z	Endémique éteint	Taxon endémique et aujourd'hui disparu, donc globalement éteint (X).
Q	Mentionné par erreur	Taxon mentionné par erreur comme présent sur le territoire considéré.



En réponse aux engagements internationaux (Convention sur la diversité biologique, règlement de l'Union européenne) et dans le cadre de la mise en place de la stratégie nationale française du ministère de l'Ecologie relative aux espèces exotiques envahissantes (invasives) ayant un impact négatif sur la biodiversité, des listes d'espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine sont présentées dans ce premier rapport d'étape afin d'évaluer le caractère invasif (rapport d'étape ultérieur n°2) de chacune des espèces retenues. Différentes actions (gestion, contrôle, suivi, limitation du commerce etc.) seront définies pour répondre aux différents enjeux (rapport d'étape ultérieur n°3).

Ces listes d'espèces introduites, évolutives, sont le résultat d'un croisement de données bibliographiques, informatiques et de dires d'experts. Soixante-dix-neuf espèces ont été retenues (quarante poissons, six amphibiens, trois reptiles, seize oiseaux, quatorze mammifères). Les espèces non retenues sont également présentées dans ce document.